**36ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**MALAWI**

(Genève, le 3 novembre 2020)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg se joint aux mots de bienvenue adressés à la délégation du Malawi et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous souhaitons formuler quatre recommandations au Malawi :

1. Prendre toutes les mesures pour éliminer le mariage des enfants et mettre en place des campagnes et des programmes de sensibilisation complets sur les dispositions criminalisant les pratiques néfastes et sur les conséquences négatives de celles-ci sur les enfants.
2. Veiller à ce que des ressources humaines, financières et techniques adéquates soient fournies au Ministère de l’égalité des sexes, de l’enfance, du handicap et de la protection sociale afin de lui permettre d’assurer efficacement la fonction de coordination qui lui incombe.
3. Accélérer l’adoption de la politique de migration et la promulgation du projet de loi sur les réfugiés.
4. Réduire la mortalité maternelle en assurant la fourniture de services de santé sexuelle et procréative adéquats.

Le Luxembourg souhaite plein de succès au Malawi dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

*[Temps de parole : 1 min 15 ; N. 60 ; 03.11.20 matin]*